

Les particularités lexicales de la presse algérienne d'expression française

Nadjet Koribaa
Doctorante, Université de Biskra



Synergies Algérie n° 17 - 2012 pp. 59-70

Résumé : Dans la presse algérienne d'expression française, la plupart des journalistes n'écrivent plus en français standard et recourent plutôt à des termes d'arabe dialectal ou classique propres à la société algérienne à la culture algérienne et même à la civilisation arabo-musulmane écrits en lettres latines. Ces particularités lexicales de la presse algérienne d'expression française peuvent être considérées comme des particularismes lexicaux ou tout simplement des algérianismes.

Mots-clés : Presse algérienne - dialecte - normes - arabe classique - langue française - société - sociolinguistique - rue - école.

Abstract: In the French-speaking Algerian press, most journalists do no longer write in standard French and rather use terms from classical Arabic or dialect written in Latin letters belonging to the Algerian society and its culture and even to the Arab-Islamic civilization.. These features of the Algerian press lexical French speakers can be considered as lexical idiosyncrasies or simply algerianisms.

Keywords: Algerian Press - dialect - Standards - Classical Arabic - French language - company - sociolinguistics - street - school.

المخلص: لم يعد معظم الصحفيين الجزائريين الذين يعملون بالصحافة الناطقة بالفرنسية يستعملون في كتاباتهم الفرنسية الرسمية. بل كثيرا ما يلجئون بدل ذلك إلى مفردات عربية دارجة أو فصيحة مكتوبة بالحروف اللاتينية تنتمي إلى المجتمع الجزائري وثقافته. وحتى إلى الحضارة العربية الإسلامية. يمكن تسمية هذه الخصائص المعجمية للصحافة الجزائرية الناطقة بالفرنسية بالخصوصيات أو الابتكارات المعجمية.

الكلمات المفتاحية: الصحافة الجزائرية - اللهجة - المعايير - العربية الفصحى - اللغة الفرنسية. والمجتمع - اللسانيات الاجتماعية - الشارع - المدرسة.

1. Introduction

Si nous nous sommes intéressée à « *l'analyse des particularités lexicales de la presse algérienne d'expression française* », c'est parce que nous avons remarqué que dans beaucoup de quotidiens algériens d'expression française, la plupart des journalistes n'écrivent plus le français d'antan, c'est-à-dire le français standard appris à l'école par les générations ayant fréquenté l'école

coloniale qui a également formé l'encadrement de l'école algérienne après l'indépendance. C'est ainsi que beaucoup d'enseignants de « l'ancienne école » considérée avec nostalgie comme une « meilleure école », ne cessent de critiquer la chute du niveau des élèves en français qualifiant les écrits d'aujourd'hui « d'écrits pleins de fautes ». C'est pourquoi nous voulons décrire quelques unes des particularités lexicales en essayant de comprendre leurs significations par rapport à la vie sociale et à celle de l'école et ce, sur la base d'un corpus composé de plusieurs articles de presse d'expression française parlant de la société, la politique, l'économie...de l'Algérie mais avant cela, nous donnerons un bref aperçu historique afin de mieux appréhender le vécu socioculturel et linguistique avant d'aborder les particularités lexicales.

2. Données sociolinguistiques et linguistiques

La succession des invasions et l'occupation des comptoirs maritimes ont entraîné une variété de langues importantes. Les échanges commerciaux entre l'Égypte, la Grèce, Rome et les pays subsahariens ont favorisé les échanges économiques et donc culturels et linguistiques entre les pays de la méditerranée : le phénicien, le grec, le latin, et le berbère ont été les langues utilisées pour les transactions commerciales. La diversité des langues était à peu près aussi grande que celle des races. Le turc était la langue officielle, celle de l'aristocratie militaire et navale, car les renégats finissaient tous par parler turc. L'arabe dialectal gardait une place importante : non seulement, il était parlé par les vieux citadins (*Baldis*) et par les immigrés d'Espagne, mais c'était aussi le seul langage que comprenaient les tribus des environs. Haëdo ne dit rien du berbère, mais comme il signale la présence à Alger de nombreux kabyles, établis là avec leurs familles, on est en droit d'affirmer que les dialectes kabyles et mzabites se parlaient au moins dans certains quartiers et à l'intérieur de bien des maisons. Enfin, les esclaves, quelques commerçants européens, certains renégats d'importation récente, usaient de la *lingua franca*, langue destinée aux relations pratiques, composée d'arabe, d'espagnol, de turc provençal et, après la bataille de Trois-Rois, de quelques mots portugais, car il y eut alors à Alger un subit afflux d'esclaves portugais vendus par el-Mançour¹.

Si nous devons comparer l'histoire de l'état algérien de cette époque avec les langues qui existaient, nous dirons que les questions de langue renvoient toujours à des imaginaires collectifs, en particulier aux processus de construction des relations sociales et des identités nationales. Elles ont joué, dans cet ordre d'idées, un rôle majeur dans les revendications des peuples colonisés. Elles se trouvent souvent au cœur, à tort ou à raison, d'affrontements sociaux actuels, comme le montrent les débats qui ravagent l'Algérie contemporaine. La place des langues et leur rôle dans les rapports ou les conflits sociaux et politiques d'aujourd'hui ne doivent cependant pas être occultés plus longtemps. La prise en compte de cette complexité est incontournable si on veut jeter les bases d'une compréhension véritable de ce qui se joue entre les peuples du pourtour méditerranéen qui a d'abord constitué et demeure un lieu actif de création linguistique. La nécessité de communiquer a d'abord conduit à l'inventaire de systèmes linguistiques originaux connus sous le nom de *Lingua Franca* et plus

récemment de *Sabir*. Ce dernier terme utilisé par les colons d'Algérie, où il est attesté dès 1852, a probablement été suggéré par la « Turquerie » du Bourgeois Gentilhomme : « *Se ti sabir, ti respondir...* » Le terme de Lingua Franca est plus intéressant car il atteste d'une très ancienne nécessité de communiquer entre locuteurs de langue arabe et locuteurs de diverses langues romanes. La *Lingua Franca* n'est pas une langue littéraire, c'est essentiellement une langue orale, cherchant à obtenir les meilleures performances communicationnelles en utilisant les moyens les plus simples.

La population de l'Algérie² se compose de deux groupes ethniques importants, les Berbères et les Arabes. La plupart des Algériens descendent de ces deux ethnies. L'arabe (*sunnite*), auquel se rallie actuellement près de 99% de la population, unifie le peuple algérien ; les autres sont des catholiques d'origine française ou des juifs. Il est cependant difficile de déterminer la répartition exacte des Arabes et des Berbères appelés (*qabail*) en arabe, forment la plus ancienne des communautés d'Afrique du Nord et plusieurs traits de leur civilisation sont en continuité avec ceux des cultures préhistoriques. Ils occupent toute la côte d'Afrique du Nord ? Entre l'Egypte et l'océan Atlantique. Ce n'est que lorsque la conquête arabe au VII^{ème} siècle que les Arabes prennent place aux côtés des Berbères des plaines. On sait que pratiquement tous les Berbères se sont islamisés, mais ceux habitant les montagnes ne se sont jamais arabisés.

2.1. Les arabophones

Nous savons que l'arabe hilalien est une langue parlée par les Banou Hilal, les premiers conquérants fondateurs de Kairouan.

De nos jours, la majorité des Algériens sont arabophones. Mais c'est l'arabe algérien qui domine nettement. D'autres algériens parlent le hassaniya, l'arabe marocain, l'arabe du Sahara, l'arabe égyptien et l'arabe irakien. Pour l'oral, c'est l'arabe algérien qui est une langue véhiculaire et pour l'écrit, c'est l'arabe classique et seuls ceux qui sont scolarisés, ont accès à l'arabe officiel appris à l'école et l'emploient généralement comme langue seconde.

Les berbérophones

Près du tiers des algériens parlent l'une des variantes du berbère, une langue chamito-sémitique appartenant au groupe berbère : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le targui.

Les berbérophones sont regroupés surtout près de la capitale, Alger, et au centre du pays ; on trouve aussi quelques communautés éparpillées au sud. Ils existent aussi dans les pays voisins comme le Maroc, la Tunisie, la Libye, le Mali, la Mauritanie. En Algérie, les berbérophones se sont donnés comme nom *Imazighen* (au pluriel) ; au singulier, c'est le terme *Amazigh*, le mot *tamazigh* désigne leur langue berbère et *Tamazgha* le territoire auquel ils appartiennent d'où la berbérie.

A partir de ces données, nous présentons dans le tableau ci-dessous, les langues maternelles parlées en Algérie et la famille linguistique à laquelle ils appartiennent.

Ethnie (Algérie)	Langue maternelle	Famille linguistique
Bédouins des Ziban	Hassaniyya	Chamito-sémitique (<i>sémitique</i>)
Arabes algériens	Arabe algérien	Chamito-sémitique (<i>sémitique</i>)
Kabyles	Kabyle	Chamito-sémitique (<i>berbère</i>)
Chaouias	Chaoui	Chamito-sémitique (<i>berbère</i>)
Berbères du moyen Atlas	Tachelhit (Tamazight)	Chamito-sémitique (<i>berbère</i>)
Berbères Ichilhayen	Tachelhit (Tamazight)	Chamito-sémitique (<i>berbère</i>)
Berbères Chilha	Tachelhit (Tamazight)	Chamito-sémitique (<i>sémitique</i>)
Berbères de Mzab ou Mozabites	Tumzabt ou mozabite	Chamito-sémitique (<i>berbère</i>)
Sahraouis	Hassaniyya	Chamito-sémitique (<i>sémitique</i>)
Berbères de Ghardaia	Tamazight	Chamito-sémitique (<i>berbère</i>)
Touaregs d'Ajjer	Tamahaq	Chamito-sémitique (<i>Berbère</i>)

Les francophones

L'état de la francophonie en Algérie

Aujourd'hui la langue française tient en réalité une grande place en Algérie. Elle est enseignée à partir de la quatrième année du degré primaire. Il est question de le faire dès la seconde année, et de reprendre la formation d'enseignants de français, qui avait été négligée depuis les années 80. Elle a sa place dans le secondaire comme langue étrangère, et dans le supérieur, surtout dans les matières scientifiques. Elle est pratiquée dans de nombreuses écoles privées (autrefois interdites). Elle est toujours considérée comme la clé nécessaire pour poursuivre des études (notamment à l'étranger) ou pour trouver un emploi. Sa connaissance est liée pour les jeunes à l'espoir d'émigrer. Elle est présente dans les foyers par la télévision, les quotidiens publient les programmes de la télévision française, de telle sorte qu'une fraction importante de l'opinion algérienne vit à l'unisson de la vie publique en France. Une bonne proportion de la presse, privée ou publique, est publiée en français. Quant au secteur économique, il ne fonctionne qu'en français ou en anglais.³

Nous commenterons ce passage comme suit : le français est une langue étrangère héritée de la période coloniale française et qui a un profond ancrage dans la société notamment chez les populations du nord où l'influence culturelle de la colonisation a été la plus importante. Elle est enseignée dès la 2^{ème} année du primaire mais avec des résultats scolaires qui sont loin d'être satisfaisants à la fin du cursus ; il faut ajouter à cela que l'environnement socio culturel et notamment politique lui était hostile notamment dans les années 60/70.

Au même titre que l'arabe classique, son prolongement dans le vécu n'a que peu de réalité sauf pour les générations qui ont bénéficié de l'enseignement de cette langue dans les années 60/70 (enseignée en tant que langue et en tant que véhicule pour les autres disciplines.) Elle a retrouvé une certaine aura ces dernières années en raison d'une part de la prise de conscience des parents de la nécessité qu'il y a à maîtriser les langues étrangères et parce qu'à l'université beaucoup de disciplines scientifiques sont enseignées dans cette langue. De nos jours, on enseigne le français à partir de la 3^{ème} année primaire. Nous ajouterons à cela que l'Algérie est le 2^{ème} pays francophone et c'est un constat reconnu par tous.

3. La période coloniale

3.1. La politique linguistique du colonisateur

Les colonisateurs ne voulaient ni de la culture ni de la langue arabes, ils entreprirent une guerre en détruisant tout ce qui s'oppose à leur idéologie et donc l'administration française imposa la langue française qui devint le seul moyen de fonctionnement de toutes les institutions. L'école *coranique*, les *médersa(s)* créées par l'Association des *Oulémas* dont le fondateur est Ibn Badis, les *zaouia(s)* furent visées et l'enseignement de l'arabe fut presque interdit. Il y avait un constat de carence ; écoles *coraniques* et *médersas* furent délaissées et la plupart des manuscrits qui servaient de base à l'enseignement étaient perdus. L'enseignement public ne pouvait plus former les *moudarrès* (instituteurs) ou des *mouaddeb (s)* (éducateurs). Les enseignants étaient tombés dans la misère, la guerre contribua à la destruction des *zaouiya*. Les villages furent détruits, les *fellahs* furent privés de leurs terres pour qu'elles soient distribuées aux colons et beaucoup d'édifices furent saccagés. La dépersonnalisation et la déculturation aboutirent à l'obscurantisme et l'ignorance qui y régnaient. Les colons fermèrent les portes des écoles aux Algériens pour les déstabiliser. L'acculturation domina. D'ailleurs, vu l'importance de ce terme, Christiane Achour, l'a défini trois fois et la définition qui a attiré notre attention est bien la 1^{ère} que nous vous présentons telle qu'elle est :

« Ce mot est pris dans deux sens différents. D'une part, les sociologues et psychologues étudient sous cette dénomination les processus par lesquels l'individu s'adapte au milieu culturel et se trouve façonné par lui. D'autre part, pour les anthropologues, l'acculturation est l'ensemble des transformations que subit un groupe social au contact d'un autre. Dans ce second sens, les études sur l'acculturation se sont récemment multipliées à propos des changements profonds qui se produisent, dans les sociétés archaïques, primitives ou traditionnelles, sous l'influence de la civilisation des pays modernes industrialisés ». ⁴

On voit dans cette définition double, du point de vue de l'individu et du point de vue des groupes sociaux, combien il est important que l'acculturation soit considérée et évaluée du point de vue de ses effets : y a-t-il eu ou non acceptation de la nouvelle culturelle ? Et celle-ci a-t-elle eu des conséquences comme la dépersonnalisation, la perte de la langue, des valeurs, le repli sur soi ? Telles sont les questions importantes suscitées par le phénomène d'acculturation.

« Jusqu'en 1920, l'école coloniale, la langue française et l'éducation « occidentale » furent considérées par la grande majorité de la population paysanne comme inutile et nuisible. L'instruction « française » était perçue comme une menace pour les valeurs culturelles arabo-musulmanes et comme une perte de temps pour les travaux des champs. La population des villes, de son côté, opposa une résistance passive qui se traduisit par un faux taux d'absentéisme pour les rares enfants de citadins qui avaient pu accéder à l'instruction. »⁵

Plus largement, la littérature maghrébine a donné des échos analogues à ces propos.

3.2. Le français en Algérie

Dans les années qui ont précédé l'expédition d'Alger, les personnes qui parlaient français n'étaient pas nombreuses : quelques consuls, commerçants et interprètes qui n'étaient pas capables de l'étaler. Un siècle après la prise d'Alger, il y eut les autochtones, les arabophones et les berbérophones qui apprirent à parler le français mais avec une certaine prononciation et une syntaxe spécifiques à leur langue maternelle. Les « colons » d'Algérie parlaient un français plein de particularités. Ceux qui ont colonisé l'Algérie étaient des français de la métropole ou de la Corse, ils venaient aussi d'autres pays d'Europe qui bordent la Méditerranée : Espagne, Italie, Malte. Français de souche et Européens, tous s'étaient rassemblés en Algérie : Les Espagnols étaient dans la ville d'Oran et Alger, par contre à l'est et surtout sur les côtes (à Bône et à Philippeville)⁶ se sont installés les italiens. Par conséquent, le français qui était parlé était le *pataouète* très présent dans les centres urbains et les ports, il était aussi parlé par une minorité de musulmans, c'est une variété qui se manifeste sous forme d'un sociolecte et c'est un « parler commun au petit peuple des Français et néo-français d'Algérie »⁷

Les langues utilisées à côté du français étaient l'*arabe*, le *berbère*, le *maltais*, l'*italien*, l'*espagnol*, le *pataouète* (parler). Les locuteurs étaient influencés par leur *langue maternelle*, ce qui fait l'originalité sur les plans phonétique, lexicale et forme des phrases de cette langue parlée. Un peu plus tard, un *français écrit* apparaîtra : il est utilisé par les intellectuels comme les instituteurs, les fonctionnaires de l'administration coloniale et la presse. D'autre part, la politique scolaire a fait que l'instruction publique musulmane de 1830 avait sombré pendant la conquête. L'instruction devint alors assimilée, elle prit en considération les colons européens en leur installant une académie à Alger dont le modèle est français, dirigée par un recteur, deux inspecteurs d'Académie et de trois inspecteurs primaires. Pourtant le Ministère de la guerre décida d'ouvrir six écoles primaires appelées écoles *arabes-françaises* pour les jeunes garçons musulmans des principales villes et quatre écoles pour les fillettes. Le décret du 14 juillet - 6 août 1850 proclamait, selon la tradition musulmane, cet enseignement primaire gratuit⁸ et fondé sur l'étude linguistique du Coran mais toute allusion à la religion était interdite. L'enseignement était donc laïc. L'arabe coranique se faisait le matin par contre le soir, on enseignait le français et les explications pouvaient être données en arabe pour qu'elles soient gravées dans les mémoires (ce genre d'enseignement du français se fait de la

même façon dans les écoles, collèges et lycées de nos jours, en 2006). Pour les filles, elles ne s'occupaient que d'aiguilles dans des écoles à part. L'école primaire arabe-française eut la chance d'être soutenue par les Bureaux arabes (*birouaraâb*) et se développa jusqu'en 1865. Ces écoles du *beylik* étaient à demi françaises et d'esprit laïc. Les officiers se montrèrent vigilants quant à ces écoles qui s'étalèrent jusque dans les tribus. Les instituteurs, dépaysés dans un milieu arabe, firent tout leur possible pour que ces écoles fonctionnent bien et les bureaux arabes distribuaient des vêtements aux élèves dont les parents étaient sans ressources, encourageaient les bons élèves en les emmenant au théâtre ou en leur offrant des prix somptueux mais le personnel enseignant n'était pas suffisant ni suffisamment formé ; alors Napoléon III demanda aussitôt la création d'une école normale à Alger qui fut ouverte en 1865. L'objet de cette école était de former des maîtres initiés à l'usage de l'arabe parlé, à la connaissance générale des mœurs. On devait surtout déceler des sujets capables d'adapter leurs méthodes aux habitudes intellectuelles des Indigènes. *La langue arabe* n'était enseignée aux normaliens français que trois fois par semaine et les Musulmans pouvaient faire partie du personnel enseignant. Dans ce contexte, Charles Robert Ageron, rapporte que

« sur une promotion de 30 élèves-maîtres, on décida qu'il y aurait chaque année 10 élèves-musulmans boursiers. Enfin, un service d'inspection des écoles arabes-françaises fut mis sur pied en 1865 et confié au grand arabisant Perron, animateur du collège impérial d'Alger. »⁹

Un arrêté ministériel du 11 mai 1865 ralentit l'effort car la majorité des écoles primaires étaient tenus par des instituteurs français congréganistes auxquels les Musulmans ne confieraient pas leurs enfants et on remarqua de suite que les enfants musulmans ne fréquentaient pas ces écoles communales laïques. Le Gouverneur Général exhorta les maires afin qu'il n'y ait pas de différences entre races, couleurs et religion. Il insista sur le fait que l'enseignement religieux devait être dispensé par un rabbin, un pasteur, un prêtre ou un *taleb* mais les communes refusaient toujours les *tolbas* chargés de l'enseignement du Coran et de l'arabe littéral. Quand le *taleb* fut supprimé, les écoles mixtes se vidèrent dans les années suivantes.

4. Le lexique

Ce terme si ambigu pour beaucoup d'enseignants et d'apprenants est souvent confondu avec le terme « vocabulaire ». Pour voir la différence et la ressemblance s'il y en a une, nous présentons au lecteur des définitions :

« Référé à la lexicographie, le mot lexique peut évoquer deux types d'ouvrages : un livre comprenant la liste des termes utilisés par un auteur, par une science ou par une technique, ou bien un dictionnaire réduit à la mise en parallèle des unités lexicales des deux langues confrontées. A ce titre, lexique s'oppose à dictionnaire. »

« Comme terme linguistique général, le mot lexique désigne l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc. A ce titre, lexique entre dans divers systèmes d'opposition selon la façon dont est envisagé le concept. »

« La statistique lexicale oppose lexique et vocabulaire ; le terme de lexique est alors réservé à la langue, le terme de vocabulaire au discours. Les unités du lexique sont les lexèmes, pendant que les unités du discours sont les vocables et les mots (le mot désignant toute occurrence d'un vocable quelconque). Le vocabulaire d'un texte, d'un énoncé quelconque de la performance n'est dès lors qu'un échantillon du lexique du locuteur ou, selon la perspective adoptée, du lexique de la communauté linguistique. »¹⁰

La définition ci-dessus va confirmer, en premier lieu, la réponse sur le choix que nous avons fait concernant l'approche sociolinguistique et les différents lexiques utilisés depuis la période turque jusqu'à nos jours nous expliquant que les particularités lexicales ne datent pas d'aujourd'hui. En second lieu, elle va mettre l'accent sur la lexicographie qui nous a aidés à établir un inventaire lexical que nous verrons plus loin. La statistique lexicale va être démontrée dans l'approche sociolinguistique que nous avons choisie ainsi que dans l'application didactique que nous avons pratiquée en classe avec l'aide de nos élèves.

Les particularités lexicales que nous avons relevées de la presse algérienne d'expression française ont été mises en valeur par une phonétique que nous avons créée à partir de l'Alphabet Phonétique International, des travaux de Lanly André, du système de transcription phonétique de l'Alphabet Arabe et de quelques caractères spéciaux¹¹ que nous avons sélectionnés de notre ordinateur. Les définitions et les explications des particularités nous appartiennent. Les exemples sont ceux de la presse algérienne d'expression française et de certains documents que nous avons utilisés pour notre étude didactique (philosophie, religion...). D'autres sont tirés de la vie courante, nous les avons observés.

Chafafia [ʃafafja] : nf classique et courant très parlé, ironique signifiant : transparence.

Ex : Chari ouela kari, la charika est gadra et peut régler tous les problèmes. Ce n'est plus une affaire de ben âmmi, ni de connaître flène et faltène. Tout se fait dans la chafafia la plus totale. (Le quotidien d'Oran du 27/08/2006 p.13)
Traduction : Acheteur ou loueur, la société est capable de régler tous les problèmes. Ce n'est plus une affaire de connaissances, de cousins ni de connaître X ou Y. Tout se fait dans la transparence la plus totale

Fousse [flus]: nm plur. Parlé signifie : argent. Ce terme critique la société algérienne qui devient très matérialiste et peut acheter n'importe quoi et n'importe qui avec le fousse.

Ex : Ma devise, pour que la charika tire le fousse, c'est de séduire ezzaboune (le client). (Le quotidien d'Oran du 27/08/2006 p.13)
Traduction : Ma devise pour que la société tire de l'argent, c'est de séduire le client.

Ranati [Ranati] : nf classique et courant « Mon air de musique », publicité dans les journaux algériens et dans les agences des mobiles Djezzy.

*Ex : RANATI Il aawdh n'latonalité ajjouth widhak arawend yessiwlen
Adhesslen elmoussika iki aajven (Liberté du 3/07/2006 p.10.)*

Rai [RaJ]: nm arabe parlé signifie : avis. C'est aussi l'intitulé de chansons algériennes chantées par les Cheb(s) comme Cheb Khaled, Cheb Mami, Cheb Nasrou...qui étalent dans les paroles de leurs chansons un regret d'un certain comportement quotidien (alcool, drogue, amour...)

Ex1 : Festival du raï cherche argent et plus. (Le quotidien d'Oran du 27/08/2006 p.13 (titre d'un article)).

Ex2 : Cette 16^{ème} édition verra pour la première fois l'organisation, les 29,30 et 31 juillet prochain, d'un concours pour la présélection des quatre meilleurs jeunes talents de la chanson raï. (Le quotidien d'Oran du 27/08/2006 p.13)

Medersa [madæRsa] : nf arabe courant (pl. médersas, médersate (s)).
Etablissement d'enseignement coranique de niveau secondaire ou supérieur.

Ex : La révision en détail des textes a été faite avec la collaboration du Cheikh Djelloul al Badaoui, directeur de médersa, fin lettré et linguiste averti. (Amar Dhina, L'Arabe Classique sans difficulté, Editions Baconnier Alger 1377-1958 préface)

Sahara [Sah'Ra] : Terme d'origine arabe qui d'après les *Tolbas arabes* selon le général Daumas viendrait de *Sehaur [Sh'uR]*, moment difficile à saisir, qui précède la pointe du jour et pendant lequel, on peut, en temps de jeûne, encore, boire, manger et fumer.

Ex : Le Sahara serait donc le grand pays vaste et plat où le sehaur est plus facilement appréciable. [Texte D'Eugène Fromentin, p. 92 intitulé « De Djelfa à Laghouat », livre de lecture de 2^{ème} année 2006/2007]

Tell [æet/èl] : n.m signifiant «tali» c'est-à-dire **dernier** et ce, selon l'explication des *Tolbas* rapportée par le général DAUMAS puis par Eugène Fromentin dans son récit de voyage intitulé « de Laghouat à Djelfa »
[Texte D'Eugène Fromentin, p.92, livre de lecture de 2^{ème} année 2006/2007.]

Ex : Le Tell serait le pays montueux, en arrière du Sahara, où sehaur n'apparaît qu'en dernier.

Harraga [h'aRaga]: n courant, relâché, provenant du verbe de l'arabe parlé « yahrag », il brûle, « tahrag » ; elle brûle, « yahargou » ; ils brûlent.

Les « harraga » font un acte hors la loi.

C'est un terme qui s'emploie surtout au pluriel puisque l'acte est fait en groupe, pour dire « brûleurs » qui signifie clandestins, parlant d'émigration clandestine. Ce sont surtout les jeunes qui emploient ce mot et font l'acte pour aller émigrer clandestinement.

Le verbe conjugué « hrag » (il a brûlé) peut signifier sécher un cours : les élèves et les étudiants l'emploient souvent. Il est aussi employé par les conducteurs qui brûlent un feu rouge. Il est aussi employé par les citoyens quand il y a une

chaîne d'attente à la poste, à la banque, à la CNEP, à la CASOREC...et qu'une personne passe avant les autres alors que ce n'est guère son tour. Tous ceux qui font cet acte sont en fin de compte malhonnêtes puisqu'ils ne respectent aucune loi.

Ex : Douze « harraga » interceptés à Oran. Le Quotidien d'Oran du 27/08/2006 p.05)

Le mot peut avoir un sens figuré en arabe algérien parlé : *Harguetli guelbi. Ehragli guelbi, hargouli guelbi*. Ce qui signifie : Elle, il, ils (elles) m'ont brûlé, e, és, ées le cœur. J'ai ressenti de la compassion pour eux. Au centre du pays le **g** est prononcé **Q** et à Tlemcen par exemple, les deux lettres sont inexistantes. On retrouve cela en Egypte. En arabe classique, c'est le 'q' qui est prononcé et en arabe courant, c'est le 'g' qui l'est.

Ex1 : Douze « harraga » interceptés à Oran.

Ex2 : ...Tous originaires de la région de Ténès, ces « Harraga », dont l'âge varie entre 18 et 25 ans, ont utilisé chacun à sa manière, sa propre méthode pour pénétrer dans l'enceinte portuaires et accéder aux navires étrangers, assez nombreux fréquentant ce port. (Le Quotidien d'Oran du 27/08/2006 p.05)

Remarque : Le mot **harraga** [h'aRaga] peut être confondu sur le plan phonétique par un Français avec le mot **haggara** [h'agaRa] vient de **hogra** et qui signifie, personne qui méprise. Ce terme est généralement employé au pluriel et au féminin car au masculin, on dit **haggar**. (Un homme qui méprise). La femme algérienne utilise ce mot pour parler d'un homme.¹²

Zouhd [zuhd]: nm. **Arabe savant** Discipline destinée à libérer l'esprit en vue d'un perfectionnement spirituel ; Abstinence ; ascèse ; ascétisme ; continence ; renoncement ; privation voulue.

*Ex : ... Comprendre ce que signifie repentir, par exemple, ne fait pas de son bonhomme un repentir pour autant et comprendre ce qu'est le **zouhd** ne suffit pas pour faire de son homme un zahid. (Le Quotidien d'Oran du 16/04/2005, p.15. Société et Culture « A propos du Tassawouf ») Syn. : **Nousk** (arabe savant) Le tassawouf est le mysticisme.*

Kharidites ou Khaouaredj [KaRig•it] [KawàRΣg•] (mot arabe) : Terme signifiant sortants, dissidents, vient du verbe « kharadja » ou « kharaja » (v. sortir) qui veut dire « est sorti ». Les Kharidjites sont implantés à Oman, à Zanzibar, au Djebel Neffoussa, à l'île tunisienne de Djerba, au M'zab algérien où ils forment le groupe le plus compact.

Le kharidjisme (dérivé +suffixe de la langue française) **isme**.

*Ex : Pour un étranger, je lui répondis par une comparaison de l'Islam avec le Christianisme, où l'on pouvait assimiler les sunnites légalistes aux Catholiques, les Chiites fondamentalistes aux Orthodoxes et les **Kharidjites** opposants aux Protestants, toutes proportions gardées et avec les réserves d'usage.*

(Nabhani Koribaa, professeur ès lettres, universaliste et philosophe, *Les Kharidjites* », *démocrates de l'Islam*, p.14, Aix : Edition Publisud.)

Nedjma [nΣg•ma]: n.f signifiant « étoile », prénom féminin arabe et particulièrement algérien faisant allusion à « NEDJMA OUA H'LAL » qui signifie « l'ÉTOILE et LA LUNE » parlant du drapeau algérien et ce qu'il symbolisait au temps de la révolution algérienne.

Nedjma : l'Etoile Nord Africaine (*Nedjm Chamal Ifriquiya*)

Ex : Messali El Hadj fut le symbole vivant de toute la tradition patriotique qui prend naissance avec *l'Etoile Nord Africaine*, fondée en France en 1926. (Messali Hadj (1898-1998), *Parcours et Témoignages*, Alger : Casbah Editions, juin 1998, p. 3, Alger)

Nedjma, c'est le nouvel opérateur de téléphonie mobile

Ex1 : *NEDJMA lance sa carte de recharge à 500 dinars. (Le Quotidien d'Oran du 13/12/2005 p.3)*

Ex2 : *Nedjma : grattez et rencontrez Zidane.*

Une nouvelle promotion baptisée Nedjma-Zidane est lancée par l'opérateur de téléphonie mobile Wataniya Télécom Algérie. (Le Quotidien d'Oran du 27/08/2006 p.03)

Nedjma : Prénom féminin, *Nedjma*, l'intitulé d'une pièce de théâtre de Kateb Yacine qui représente un amour avorté entre l'auteur même Kateb Yacine et Nedjma sa cousine qui représente l'Algérie libre et la femme algérienne.

Nedjma Koutbiya [nΣg•maquTbija] : chanson de Rabah Driassa, chanteur algérien parlant de la beauté d'une femme et de l'Algérie libre.

Nedjma Koutbiya est « l'étoile polaire » puisque l'origine de l'adjectif « Koutbiya » vient du nom masculin « *koutb* » ou « *El koutb* » qui signifie « *pôle* », « *le pôle* »

Ex publicitaire : *Nedjma n'habha oua n'hab elli habha. Traduction : (J'aime Nedjma et j'aime ceux qui l'aiment) (Le Quotidien d'Oran du 27/06/2006 p.04)...*

Ce genre de particularités est beaucoup plus présent en littératures que dans les écrits journalistiques dans la mesure où les écrits littéraires sont pérennes et s'adressent à un lectorat plus large de diverses cultures alors que l'écrit journalistique, éphémère vise un lectorat ciblé et restreint. Un auteur ne pourra pas éviter de recourir à l'emploi du mot *zaouia* (*zâwiya* : *graphie savante*)¹³ terme attesté que l'on retrouve dans les dictionnaires (établissement religieux islamique, construit à proximité d'un tombeau vénéré) et recouvrant une réalité propre à la sphère arabo- musulmane mais il s'abstiendra d'utiliser un mot que le journaliste se permettra d'employer parce qu'il recouvre une sphère plus réduite.

5. Conclusion

Si le journaliste décide d'utiliser le terme *hittiste* au lieu de *chômeur*, le terme *zetla* au lieu de *drogue*, le terme *tchipa* pour *corruption*, le terme *harraga* pour *clandestin* (jeune qui traverse la mer illicitement)... pour s'adresser à un lectorat algérien, relève d'un choix délibéré et réfléchi au regard de la pertinence que ce terme revêt du point de vue de l'efficacité de la communication puisqu'il renvoie à une réalité socioculturelle et politique que le terme *chômage*... ne saura restituer entièrement. Il faut dire par ailleurs que même si ce genre de particularités linguistiques n'est pas attesté, le journaliste s'arroge le droit de transgresser la norme pour peu que cette « atteinte » aux règles de bienséance linguistique produise l'effet escompté sur le lecteur. Dans le même ordre d'idées et pour dire les choses autrement, nous avancerons sans risque de nous tromper que si les lecteurs étaient qu'autres qu'Algériens, les termes en question (*hittiste*, *harraga*, *tchipa*...) n'auraient sans doute pas été utilisés parce qu'ils n'auraient pas le même répondant social : la dialectique langue / société n'aurait pas fonctionné.

Notes

¹ C-A. Julien : Histoire de l'Afrique du Nord, Paris, Ed. Payot, 1961, pp.259-265.

² Fr.wikipedia.org/wiki/Algerie

³ Gilbert Grandguillaume, « La francophonie en Algérie » grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes

⁴ C. Achour: *Abécédaires en devenir*, Alger, ENAP, 198

⁵ A. Queffelec, *Le Français en Algérie Lexique et dynamique des langues*, Ed. Duculot, 2002, p. 23.

⁶ Annaba et Skikda actuellement.

⁷ Ibid., A. Queffelec,

⁸ La gratuité scolaire fut générale en Algérie en 1866.

⁹ C. R. Ageron : *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)* Tome1, Paris : Presses Universitaires de France, 1968, p. 320

¹⁰ Ibid., p. 282.

¹¹ Pour des fins pratiques, nous avons inventé certains caractères en phonétique.

¹² Terme employé par Aida, actrice algérienne, lors d'une émission « caméra cachée » ; « L'autre visage » diffusée au mois de ramadhan 2006, lorsque l'acteur Mourad Khan lui a annoncé qu'il allait divorcer de sa femme qui a eu deux jumelles. Elle l'a traité alors de *haggar*.

¹³ Dictionnaire Larousse en couleurs, 1988, p. 1053.

Bibliographie

Achour, C. 198. *Abécédaires en devenir*, Alger : ENAP,

Ageron, C.R. 1968. *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*. Tome1, Paris : Presses Universitaires de France.

Grandguillaume, G. « La francophonie en Algérie ». grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes

Julien, C-A. 1961. *Histoire de l'Afrique du Nord*. Paris : Payot.

Queffelec, A. 2002. *Le Français en Algérie Lexique et dynamique des langues*, Ed. Paris : Duculot.